

<p><b>Rentrée 2012</b>  <b><i>Un plan d'urgence : emplois et budget</i></b></p>
---

C'est en transformant massivement des emplois en heures supplémentaires, en supprimant des moyens de remplacement, en faisant des réformes du lycée un outil au service des économies de moyens, en utilisant à plein les stagiaires comme moyens d'enseignement, en asséchant les moyens dédiés à la vie scolaire que le gouvernement a pu supprimer près de 34 000 emplois dans le second degré public depuis la rentrée 2008.

Alors que les effectifs remonteront sensiblement dans l'ensemble du second degré et notamment en collège à la rentrée prochaine, ce sont 6 550 emplois qui ont été supprimés entre la rentrée 2011 et la rentrée 2012.

Les urgences pour la rentrée 2012 portent donc sur les points suivants (points que l'on retrouve pour partie évidemment dans les mesures d'urgences déclinées au nom des lycées et des collèges)

<b><i>Demande</i></b>	<b><i>Commentaires</i></b>
Rétablir une année de formation avec un service en responsabilité devant élève, réduit.	C'est un impératif pour commencer à mettre en place une véritable année de formation professionnelle, sans préjuger de l'ensemble des dispositifs à mettre en place sur plus long terme.
Baisser la part des heures supplémentaires en attribuant aux établissements des moyens en heures postes	Des HSA sont souvent imposées aux collègues (au-delà de la première qu'ils ne peuvent réglementairement refuser). Aucun enseignement réglementaire ne doit être financé en HSE, comme cela est parfois prévu dès le mois de juin
Créer les divisions ou groupes supplémentaires pour desserrer les effectifs dans les situations les plus tendues	Cela peut être le cas notamment en collège où les effectifs sont sous estimés à l'étape de préparation de rentrée.
Appliquer les décrets de 50 sans en limiter la portée	Pour parvenir à supprimer des emplois, des académies remettent en cause l'interprétation usuelle des textes (minoration de service pour 1ère chaire non accordée, services majorés pour groupes à effectifs réduits)
Renforcer l'encadrement de la vie scolaire	La rentrée se prépare actuellement dans les académies avec des dotations en moyens d'AED en baisse alors que les effectifs sont en hausse
Limiter les postes partagés entre plusieurs établissements.	Les dotations insuffisantes, combinées à l'augmentation du nombre des heures supplémentaires ont conduit à la multiplication de ce type de postes
Moyens pour répondre aux premières urgences liées aux difficultés générées par la réforme du lycée général et technologiques	Voir la fiche correspondante Notamment : enseignements d'exploration, respect des horaires réglementaires des enseignements optionnels, moratoire sur les suppressions de postes STI-STL, moyens spécifiques pour les redoublants ayant échoués à la session 2012 des bacs STI-STL....